

COMPTE RENDU DE LA REUNION
« SECURISATION DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN »

Date : jeudi 4 juillet 2013

Heure : 9h30

Lieu : Salle 1, Hôtel de ville

Etaient présents :

- ✓ Madame Fouet, Responsable partenariat, CIF
- ✓ Monsieur Médard, Responsable contrôle, CIF
- ✓ Madame Dominguez, Responsable du service transport-déplacement
- ✓ Major Huard, Commissariat de police de Villeparisis
- ✓ Madame Delmotte, Parent d'élève élue
- ✓ Madame Pivot, Parent d'élève élue
- ✓ Madame Esteves Samya, parents d'élève élue
- ✓ Mademoiselle Gauthier, CPE, Collège E.Satie
- ✓ Monsieur Teste, Responsable citoyenneté, SNCF
- ✓ Monsieur Nony, Délégué local sûreté, SNCF
- ✓ Monsieur Damasco, Promevil
- ✓ Mademoiselle Mesbah, Coordinatrice du CLSPD

Etaient excusés :

- ✓ Monsieur Magre, responsable gare de Mitry-Claye, SNCF
- ✓ Madame Pivot, Principale adjointe, Collège E. Satie
- ✓ Monsieur Dausoa-Dautel, Chef de proximité, SNCF
- ✓ Monsieur Dulieu, Responsable de secteur, CIF
- ✓ Monsieur Djabali, Conseiller municipal chargé des transports
- ✓ Monsieur Gragnic, Proviseur du lycée Honoré de Balzac
- ✓ Madame Jacquens, Parent élu, FCPE
- ✓ Madame Dorwier, Parent élu, FCPE
- ✓ Madame Maouedj, Parent élu, FCPE
- ✓ Monsieur Nahar, Principal adjoint, Collège P. Langevin
- ✓ Monsieur Kaki, Directeur de la DLC
- ✓ Monsieur Moronval, Responsable du secteur vie des quartiers

Après avoir accueilli les participants, mademoiselle Mesbah propose de faire un tour de table sur l'année passée, qui a vu le groupe de travail se réunir régulièrement.

1) Pour la SNCF

Les gares :

Monsieur Nony dresse un rapide constat de l'évolution des incidents sur les deux gares depuis le début d'année à ce jour. Depuis le mois de janvier, 21 faits ont été recensés.

- ✓ **Gare de Mitry-Claye** : dans l'ensemble il a surtout s'agit de vols à l'arraché, de traversées des voies, d'insultes en gare.
- ✓ **Gare de Mitry-Villeparisis** : il y a eu moins de faits signalés en gare de Mitry-Villeparisis par rapport à l'an passé. On note un nombre de vols à l'arraché plus important sur cette gare, mais moins de problèmes (tous genres confondus) qu'en gare de Mitry-Claye. Ainsi on répertorie 15 faits en gare de Mitry-Villeparisis contre 21 faits en gare de Mitry-Claye, signalés par les agents de gare.

Il semble que les actions déployées ces derniers mois portent leurs fruits. Les services de police sont également réactifs à chaque appel des agents de gare.

En ce qui concerne la ligne K, la décision d'installer un grillage pour empêcher la traversée des voies est toujours en suspens. Ce grillage existe déjà, il s'agit de le rehausser de 2m50.

Monsieur Damasco précise qu'ils interviennent sur ce comportement alors que cela n'est pas prévu dans leur contrat.

Les établissements scolaires :

Monsieur Teste évoque un bilan positif des actions réalisées dans les deux collèges et le lycée. L'accueil a été bon de même que le retour sur les actions. Plus de 25 interventions ont été programmées auprès des classes de 5^{ème} et de 4^{ème} avec pour objectif de sensibiliser les élèves. Les supports utilisés sont trois films ayant pour thèmes la citoyenneté, la sécurité, la sûreté et la médiation. Les sessions durent 1h30. Un court documentaire introduit l'intervention de l'animateur. La cible est la « personne » à travers une thématique qui cette année était la « citoyenneté ».

La demande a été faite d'un support interactif qui présenterait les métiers des « Cheminots », et permettrait d'initier l'échange et de susciter des vocations.

Enfin Monsieur Teste salue la collaboration entre l'Education nationale et la SNCF pour mener des actions dans les établissements scolaires.

Les transports :

Monsieur Nony informe l'assemblée que les voyageurs peuvent appeler le 3117 en cas de problème. L'affiche présentant ce dispositif au public n'a pas encore été posée, bien qu'il soit déjà effectif. La campagne d'affichage sera faite après que le dispositif soit étendu au niveau national. Les services de la ville en recevront également des exemplaires.

La médiation :

Monsieur Damasco présente l'action de médiation qui a été mise en place sur différentes gares de la ligne, dont celles de Mitry-Mory.

Les médiateurs interviennent à Mitry-Mory pour « redresser » le comportement de quelques personnes qui se rassemblent, fument, « dealent », traversent les voies.

Ils interviennent au sein des gares mais également dans les trains.

Depuis leur présence sur le terrain le nombre d'actes d'incivilité a diminué. Ils ont les compétences de dialogue et de pédagogie.

Concernant Mitry-Mory plus précisément, leur action est ponctuelle, notamment pour des vols de portables.

Monsieur Teste confirme que la médiation gère avant tout l'humain.

En synthèse :

Sur l'axe Mitry-Claye, tous faits confondus, on constate une baisse à part pour les vols avec violence essentiellement dans les trains.

La direction de la ligne K a été créée (dissociée de la ligne B. Il y a maintenant un référent sûreté, depuis juin.

2) Pour le COMMISSARIAT :

Le major Huard rapporte les chiffres suivants sur la période qui nous intéresse :

Les transports :

- Au 1^{er} mars 2013 la situation est stable par rapport à 2012. Alors qu'en 2011 seuls 22 faits avaient été constatés, 31 avaient été constatés en 2012.
- Concernant le réseau ferré et les bus, un seul fait est constaté chaque année. Il s'agit de vol avec violence, pour téléphone portable. Mais cela doit être nuancé du fait des gares de Sevran, Tremblay qui précèdent Mitry-Mory.

Le problème reste celui du délai d'intervention parfois trop long. Ce problème été en partie résolu par la création d'une sectorisation, à savoir une patrouille constante à Mitry-le-Neuf et une seconde à Mitry-Mory. Ce temps d'intervention est aujourd'hui de moins de 5minutes.

La présence policière a été intensifiée sur les gares, et sur réquisition du Procureur de 7h00 à 9h00. L'élargissement de la tranche horaire va augmenter la visibilité et donc la dissuasion. Tout en restant conscient que cela n'agira pas sur la problématique des vols dans les transports.

Monsieur Nony précise les nouveautés mises en place par la SNCF ; un système de vidéo-surveillance des rames, un éclairage plus fort et une action en lien avec la Police Nationale qui pourraient apporter une amélioration non négligeable.

Cependant une procédure doit être respectée ce qui pose parfois problème car certaines rames appartiennent à la SNCF et d'autres à la RATP. Une gestion unique améliorera la réactivité. Enfin, il est précisé que les fichiers des enregistrements vidéo sont conservés 72h00 en informatique.

Les établissements scolaires :

Pour l'ensemble des établissements secondaires (collèges et lycées) :

2011 : Violence sur élève (1)
Violence réciproque (2)
Vol au préjudice d'élèves (4 dans l'établissement ; 3 devant l'établissement)

2012 : Violence sur élève (5 ITT supérieur à 8 jours)
Violence légère (4)
Vol au préjudice d'élèves (3 dans l'établissement ; 3 devant l'établissement)

2013 : Violence légère (2)

Une présence accrue sur le parking du lycée (parvis), aux abords du collège E. Satie et à la sortie des cours entre 16h00 et 17h00 a permis de sécuriser les proches abords des établissements grâce à la collaboration entre les établissements et le commissariat.

Monsieur Nahar :

Le principal problème pour le collège P. Langevin concerne le trajet entre l'établissement et la gare. Peu de faits se sont produits aux abords de la gare.

Monsieur Nony :

Un système de vidéo surveillance sur ce tronçon pourrait être installé, ce qui serait dissuasif. Cet équipement peut être financé dans le cadre du CLSPD ;

Madame Mesbah :

Ce projet n'est pas inscrit au CLSPD pour l'année 2013.

Madame Dominguez :

Ce type de système a été pensé à Villeparisis et son installation sur la place du marché est à venir.

Le major Huard :

Il confirme la sensibilité de ce lieu qui est un point noir où les faits de violence, d'incivilité, de vente de drogue sont relevés et les individus concernés identifiés. La situation est très complexe et pose des difficultés pour intervenir seuls. Deux patrouilles sont nécessaires.

3) Pour les représentants des PARENTS D'ELEVES :

Madame Esteves :

Elle a été sollicitée suite à des comportements inappropriés dans les transports en communs

Les parents sont moins sollicités depuis un an et demi. Les représentants des parents d'élèves souhaitent poursuivre l'effort de prévention.

Des tracts ont été remis aux élèves de :

- 3^{ème}, futurs lycéens l'année prochaine
- Entrant en 6^{ème} et en seconde

Le groupement des parents est en relation avec le collège Eric Satie pour organiser un forum des métiers l'année prochaine afin d'anticiper sur les choix d'orientation dès la 4^{ème} et la 3^{ème}.

Il serait intéressant que la SNCF soit également présente sur ce forum l'année prochaine.

Monsieur Médard :

Problème récurrent de non-validation du titre rencontré par les chauffeurs de bus l'automne dernier. Pour y remédier, une action d' « accompagnement et de validation » sur le terrain a été menée avec la Police nationale. Des contrôles ont été réalisés sur le lycée H. de Balzac et le collège E. Satie. Il s'avère que très peu de scolaires n'ont pas titre de transport.

Le problème de la non-validation fera l'objet d'une action de verbalisation au mois de novembre prochain afin de poursuivre l'action sur le terrain. Ce mois est habituellement plus calme et serein.

Madame Fouet :

Sur l'axe découverte des métiers comme outil de prévention, elle précise la mise en place d'une visite du dépôt des bus de temps en temps par groupes de 20 élèves, d'une journée de sensibilisation avec le SDIS77 auprès des élèves de 6^{ème}. Cette journée n'a pu se faire en 2013 au collège Paul Langevin pour des problèmes de calendrier du SDIS. Elle sera programmée sur 2013-2014.

Madame Pivot :

Cette action comporte deux volets, prévention et matériel.

Madame Delmotte :

Demande des élèves d'une ligne supplémentaire à 16h00 pour les lycéens. L'horaire de 17h00 quant à lui ne pose pas de problème.

Madame Dominguez :

Les lignes 116 et 171 sont des lignes à vocation scolaire. Une ligne supplémentaire relève du STIF. La ville de Mitry-Mory porte ce projet, en l'absence de la participation du Conseil Général. Cette demande sera donc à la charge de la commune.

Enfin les lycéens ont 400 à 500 mètres de marche pour récupérer la ligne 16 à la gare de Mitry-Claye. Quand il s'agit d'une demande interne, alors son financement est à 100% à la charge de la ville.

4) Echanges questions diverses

Madame Dominguez :

Dès septembre 2013 :

- L'offre sera renforcée pour les lignes 16 et 71 aux heures creuses. Concernant le 71, la fréquence sera de 30mn au lieu de toutes les heures.
- Lancement d'un marché pour le contrat de pôle pour la gare de Mitry-Villeparisis. Ce projet nécessite une étude de 2 ans et 3 ans de travaux. Il a été signé avec les communes dont Mitry-Mory, et le syndicat des transports.
- La réorganisation des abords et des gares a eu pour effet la diminution du sentiment d'insécurité.

Importance de la visibilité des agents de sécurité, 24h/24h. Ils sont présents sur Mitry-le-Neuf de 18h30 à 1h00 du matin, et à Mitry-Claye dès 17h00.

Major Huard :

Les patrouilles sont plus présentes à Mitry-Claye, et moins visibles à Mitry-le-Neuf. En effet il est plus compliqué de se « montrer » à Mitry-le-Neuf qu'à Mitry-Claye car il ne s'agit pas de la même population.

Monsieur Nony :

La SNCF demande aux agents d'être visibles, et d'appeler en cas de problème.

Madame Dominguez :

Il n'est pas sûr que les usagers repèrent les agents de sécurité. La demande concerne plus l'accueil et les conseils.

Monsieur Nony :

La présence des agents de sécurité a concrètement participé à la diminution du sentiment d'insécurité.

En novembre, des équipes mobiles de ligne (EML) seront présentes dans toutes les gares pour faire remonter les informations. Budgétairement il n'est pas possible de mettre des agents partout, d'où ces équipes mobiles et ces équipes de gardiennage.

La situation est complexe car le secteur compte 78 gares sur lesquelles se concentrent :

- 50% de la délinquance
- 1/48^{ème} de la délinquance nationale

Madame Dominguez :

La gare de Mitry-Claye compte une seule sortie, à la différence de celle de Mitry-Villeparisis qui en compte plusieurs. Ce qui en rend la gestion plus compliquée.

Par ailleurs le RER passe en omnibus à partir du 3 septembre. Un train toutes les 6mn à Mitry-Claye, et s'arrête à toutes les gares. Le contrat de Promévil va-t-il s'étendre à toutes les gares ?

Monsieur Nony :

La SNCF rencontre un problème d'enveloppe financière. Cet aspect est plus particulièrement géré par Monsieur Lababsa.

Concernant l'action OSCAR, il s'agit d'une opération de sécurisation concrète. Un secteur est passé au crible avec la Police nationale, ce qui montre la cohésion entre les différents services de sécurité.

Importance du partenariat qui permet de créer des liens et de trouver des solutions.

Madame Dominguez :

Une campagne de communication organisée par la ville sur la validation du titre de transport. Cette campagne fonctionne bien car lorsque la CIF contrôle, il n'y a pas d'appel en Mairie. Le message est donc bien passé.

Sur le volet du développement durable, le retour sur la scénette jouée sur la ligne 171 a été bon, les élèves ont bien participé. Cette action sera reconduite en septembre, notamment sur la ligne 116.

Lorsqu'il y a des modifications de planning qui peuvent avoir des incidences sur la ligne de bus, il est souhaitable d'en informer le service Transports-Déplacements.

Concernant le projet d'un ramassage supplémentaire sur le créneau horaire de 16h00, celui-ci sera mis en place également en septembre pour un coût de 900 000 euros et une participation du STIF.

Dès septembre un travail sera entamé avec le STIF pour une desserte scolaire vers Longperrier et Dammartin (ouverture d'un lycée, filière logistique). Donc nécessité d'une nouvelle desserte à 16h00 actuellement en pourparlers.

Monsieur Damasco :

Le motif invoqué pour la traversée des voies est généralement le retard.

Madames Esteves :

Nouveau centre de formation à Tremblay-en-France. Pourrait mettre en place un arrêt de bus qui permettrait d'y accéder ?

Madame Dominguez :

Cela est lié à des contrats de type 2 (Trembay-en-France, Mitry-Mory, Compans, Villeparisis). Si ce n'est pas Tremblay-en-France qui en fait la demande, alors les coûts induits sont à la charge entière de Mitry-Mory. Il faut voir au mois de novembre avec la CIF si une ligne n'est pas déjà existante pour mettre en place cette nouvelle desserte.

Mademoiselle Gauthier :

Les élèves ont fait des retours positifs sur les interventions en milieu scolaire (IMS). Le style en est participatif et valorise l'échange.

Plus rien n'étant exposé, il est proposé aux participants de se réunir à la rentrée prochaine.
La réunion est prévue le vendredi 8 novembre 2013 à 9h00 en salle1.

Nora MESBAH

Responsable du service prévention